

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mars 2023

ACCÉLÉRATION DES PROCÉDURES LIÉES À LA CONSTRUCTION DE NOUVELLES
INSTALLATIONS NUCLÉAIRES À PROXIMITÉ DE SITES NUCLÉAIRES EXISTANTS ET
AU FONCTIONNEMENT DES INSTALLATIONS EXISTANTES - (N° 917)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 579

présenté par

M. Jean-Philippe Tanguy et les membres du groupe Rassemblement National

ARTICLE 1ER D

Compléter l'alinéa 5 par les mots :

« ainsi que sur la prise en compte de la nécessaire souveraineté d'approvisionnement en isotopes à usage médical ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est essentiel de ne pas perdre de vue les multiples usages de l'uranium, et en particulier les usages médicaux que ce soit en radiologie ou en cancérologie.

Le conflit ukrainien a montré notre dépendance vis-à-vis de l'approvisionnement en isotopes à usage médical. C'était l'un des points d'alerte lors de la réunion du Conseil National de l'Industrie le 3 mars 2022 à Bercy.

Le rapport que nous demandons au Gouvernement doit se pencher aussi sur cet enjeu lors de la revue plus générale de l'approvisionnement en uranium.